



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2020-2022 de l'ETRIER DE PARIS

Depuis 2015, l'Etrier de Paris s'est engagé dans une démarche environnementale.

L'obtention du Label EquuRES en 2015 et son renouvellement en 2018, ont récompensé l'engagement de l'Etrier de Paris, notamment pour le bien-être animal.



En juillet 2017, la volonté d'amélioration continue en matière d'environnement est également reconnue par la première certification ISO 14001 version 2015 de la structure.

Depuis trois ans, le **Système de Management Environnemental mis en place à l'Etrier de Paris** a pleinement démontré son efficacité et s'intègre mieux chaque jour au quotidien des salariés. Il est devenu un **atout majeur pour l'organisation et la pérennité de la structure**.

Fort de cette expérience, **l'Etrier de Paris souhaite aujourd'hui poursuivre son engagement pour la protection de l'environnement en sollicitant le renouvellement de sa certification ISO 14001** version 2015, sur l'ensemble de ses prestations et activités associées, dans le périmètre géographique concédé par la Ville de Paris à l'Association.

Afin d'améliorer sa performance environnementale, au regard de la connaissance actuelle de ses impacts environnementaux et de leur maîtrise, l'Etrier de Paris se fixe comme prioritaires jusqu'en 2022 les objectifs suivants :

- 1) **Développer de la connaissance de ses impacts environnementaux** avec :
 - la mise en place de suivis détaillés des flux entrants et sortants de la structure
 - l'inventaire des appareils, véhicules et engins consommateurs d'eau, d'énergie, de matières premières... ainsi que de leurs caractéristiques techniques
- 2) **Stabiliser la consommation de ses flux entrants** (eau, énergie, matières premières) en tenant compte des évolutions de son activité
- 3) **Anticiper la maîtrise des impacts environnementaux de ses futurs flux sortants** en établissant une politique d'achat durable pour le renouvellement du matériel, l'achat de consommables et la maîtrise des livraisons et emballages.
- 4) **Encadrer et maîtriser les impacts environnementaux des parties intéressées évoluant sur le site** par :
 - la mise en place de Plan de Prévention avec les entreprises intervenant sur les travaux de rénovation d'ampleur à venir, dans le but de maîtriser au mieux les aspects gestion des déchets et produits dangereux ainsi que les consommations d'eau et d'énergie.
 - la communication aux parties intéressées les exigences environnementales de la structure.
- 5) Le Bien-être animal étant un enjeu majeur aujourd'hui, **renouveler et maintenir la labellisation EquuRES en 2021**.

L'Etrier de Paris s'engage par ailleurs à traiter, en parallèle, les autres sujets de fond de la Norme, tels que :

- **Le respect des exigences applicables** à notre structure avec une **prise en compte attentive des exigences environnementales de la Ville de Paris (Plan Pluie, Plan climat...)**, l'Etrier de Paris étant situé dans un milieu d'exception mais sensible.
- **L'acquisition continue de connaissances** sur les nouvelles technologies ou pratiques permettant de mieux protéger l'environnement et limiter les pollutions et la prise en compte des remarques environnementales
- **Le suivi de la maîtrise des impacts environnementaux**

Des actions de communication seront régulièrement réalisées afin de veiller à tenir informés et sensibiliser le personnel, les membres et les prestataires de l'Etrier sur les actions mises en œuvre.

Eric Delloye, Président

Paris, le 2 Mars 2021

Florence Ciucci, Directrice